Le CMP de Dol de Bretagne vous accueille :

❶ **sur place**, pour vos entretiens, activités thérapeutiques ou pour obtenir des renseignements.

→ horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00.

❷ **par téléphone**, pour la prise de rendez-vous ou pour obtenir des renseignements.

→ horaires de permanence téléphonique
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00.

❸ **le répondeur téléphonique** vous permet de laisser un message et vos coordonnées en dehors des horaires de permanence ou lorsque l'ensemble de l'équipe est mobilisé pour les soins. Il sera donné suite à votre message dans les meilleurs délais.

02 99 21 28 10

❗ Le CMP vous accueille **avec ou sans rendez-vous**. Toutefois, la prise de rendez-vous est recommandée pour éviter le temps d'attente.

En cas d'**urgence** lorsque le CMP est fermé, adressez-vous au service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Saint-Malo (1 rue de la Marne).

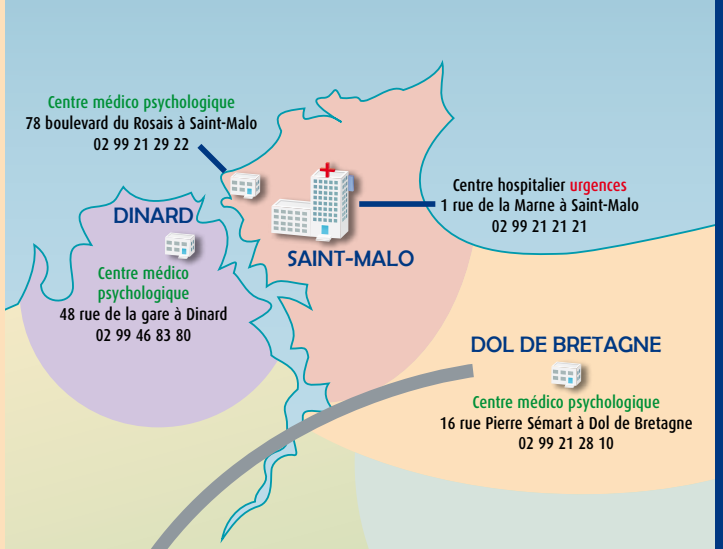

communication CHT Rance Émeraude - juin 2014

centre hospitalier Saint-Malo
Communauté hospitalière de territoire Rance Émeraude

Centre Médico Psychologique

Dol de Bretagne

Baguer Morvan
Broualan
Cherrueix
Dol de Bretagne
Épiniac
Hirel
La Boussac
La Fresnais
Le Tronchet
Le Vivier sur Mer
Lillemer
Miniac Morvan
Mont Dol
Pleine Fougères
Plerguer
Roz Landrieux
Roz sur Couesnon
Sains
Saint Broladre
Saint Georges de Gréhaigne
Saint Marcan
Sougéal
Trans
Vieux Viel

santé mentale ▸ patient adulte

Pour qui ? Pourquoi ?

Le **centre médico psychologique pour adultes** accueille toutes les personnes qui sont en souffrance psychologique.

C'est un **lieu de soins et d'écoute** qui favorise le maintien de la personne dans son lieu de vie.

Avec qui ?

Nos interventions sont pluri-disciplinaires et nous travaillons en collaboration avec les autres professionnels médico sociaux et institutionnels du secteur.

Notre équipe est composée de :

- psychiatres,
- psychologues,
- infirmiers,
- assistantes sociales,
- professionnels de santé du centre hospitalier de Saint-Malo pouvant intervenir ponctuellement.

Comment ?

- **Accueil** : à votre écoute dès le départ de votre parcours de soins.
- **Entretiens** : médecin, infirmier, psychologue, assistante sociale.
- **Visites à domicile** (VAD).
- **Hôpital de jour** (HDJ).
- Centre d'**activités thérapeutiques** à temps partiel (CATTP).